



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE PHILOSOPHIE

GUIDE DES ÉTUDES 2025 – 2026

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION – CONTACTS.....	5
ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE	5
LICENCE 1 – STRUCTURE DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE	6
LICENCE 2 – STRUCTURE DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE.....	7
L2 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	7
L2 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	8
LICENCE 3 – STRUCTURE DE LA TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE.....	9
L3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	9
L3 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	10
UE DE PHILOSOPHIE POUR L'ANNÉE 2025-2026.....	11
LICENCE 1	11
SEMESTRE 1.....	11
SEMESTRE 2.....	12
LICENCE 2	16
SEMESTRE 3.....	16
SEMESTRE 4.....	18
LICENCE 3	20
SEMESTRE 5.....	20
SEMESTRE 6.....	21
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	24
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	25
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	27
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	28
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...).....	28
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	29
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE).....	30
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	32
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026.....	34
LEXIQUE DU LMD	35
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	39
LE CLES.....	42
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	43
INFORMATIONS UTILES.....	44
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.....	45
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	46
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	47

DIRECTION – CONTACTS

UFR Humanités et sciences sociales

Département de philosophie

Direction du département : Gilles Olivo
Responsable de la licence : Gweltaz Guyomarc'h

Gestionnaire Licence de philosophie : hss.licence.philo@unicaen.fr

Tous les enseignants du département de philosophie ont une adresse électronique de la forme prenom.nom@unicaen.fr.

Les étudiants prendront soin de consulter leurs boîtes électroniques de l'université de Caen, que leurs enseignants, le département et l'UFR utiliseront exclusivement pour les contacter.

Les étudiants peuvent suivre l'actualité du département de philosophie et de l'équipe d'accueil Identité & Subjectivité en s'abonnant au compte Twitter @PhiloUnicaen, tenu par les enseignants.

Par ailleurs, l'association des étudiants de Philosophie – Êthos Caen – possède un compte facebook : <https://www.facebook.com/EthosCaen/>

ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Pascal BERTIN, docteur en philosophie des sciences, ATER, bâtiment B, B1-479

Lucas BRUNET, professeur agrégé, doctorant en histoire de la philosophie moderne

Anne DEVARIEUX, maître de conférences, HDR (philosophie française [XIX^e], anglaise, phénoménologie), bâtiment B, B1-465

Gweltaz GUYOMARC'H, professeur (philosophie ancienne), bâtiment B, B1-478

Emmanuel HOUSSET, professeur (phénoménologie, métaphysique), bâtiment de la MRSH, SH008

Julien LAGALLE, professeur agrégé, doctorant (philosophie morale et politique)

Simon LANOT, docteur en littérature

Ostiane LAZRAC, professeure agrégée, doctorante en philosophie politique, ATER, bâtiment B, B1-478

Gilles OLIVO, professeur (histoire de la philosophie moderne), bâtiment de la MRSH, SH010

Isabelle OLIVO-POINDRON, PRAG à l'INSPÉ de Caen-Normandie (histoire de la philosophie antique)

Maud POURADIER, maître de conférences HDR (esthétique et philosophie de l'art, métaphysique analytique), bâtiment B, B1-479

Naomi STRIKAR-RODRIGUEZ, doctorante en esthétique et phénoménologie, bâtiment B, B1-479

.....
Les enseignants reçoivent sur rendez-vous.
.....

LICENCE 1 – STRUCTURE DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE

SEMESTRE 1

Enseignements fondamentaux

Y1PH11. Philosophie générale 1

Y1PH21. Philosophie antique ou moderne 1

Y1PH31. Philosophie morale et politique

Enseignements transversaux

1PH41. Méthodes des exercices universitaires 1

1PH093. Compétences documentaires

ECRIT+PH. Certification Écri+

LVE (au choix)

- YSPAN1. Anglais 1
- YHSSAL1. Allemand 1

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation Histoire 1

- Y1CUHI. Culture historique 1
- 1SOC511. TD de culture historique 1

Personnalisation Sociologie 1

- Y1SO11. Auteurs et théories en sociologie 1

Personnalisation Latin 1

- Y1HLAT11. Langues et textes – Spécialistes – A1
- Y1HLAT12. Langues et textes – Spécialistes – B1

Personnalisation Grec 1

- Y1HGR22. Langues et textes – Spécialistes – A1
- Y1HGR23. Langues et textes – Spécialistes – B1

SEMESTRE 2

Enseignements fondamentaux

Y1PH61. Philosophie générale 2

Y1PH71. Philosophie antique ou moderne 2

Y1PH81. Philosophie des sciences

Enseignements transversaux

1PH092. Méthodes des exercices universitaires 1

Y1LE44. Projet professionnel étudiant

LVE (au choix)

- YSPAN2. Anglais 2
- YHSSAL2. Allemand 2

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation Histoire 2

- Y2CUHI. Culture historique 2
- 1PHI1012. TD de culture historique 2

Personnalisation Sociologie 2

- Y1SO61. Auteurs et théories en sociologie 2

Personnalisation Latin 2

- Y1HLAT61. Langues et textes – Spécialistes – A2
- Y1HLAT62. Langues et textes – Spécialistes – B2

Personnalisation Grec 2

- Y1HGR71. Langues et textes – Spécialistes – A2
- Y1HGR72. Langues et textes – Spécialistes – B2

LICENCE 2 – STRUCTURE DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE

L2 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

SEMESTRE 3

Enseignements fondamentaux

Y2PH11. Philosophie générale 3

Y2PH21. Philosophie moderne ou contemporaine

Y2PH31. Esthétique et philosophie de l'art

Enseignements transversaux

2PH41. Méthodologie

2PH42. TICE

LVE (au choix)

- YSPAN3. Anglais 3
- YHSSAL3. Allemand 3

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation philosophie

- 2PH051. Métaphysique

Personnalisation Histoire

- Y3HMED. Histoire médiévale

Personnalisation Sociologie

- Y2SO11. Auteurs et théories 3

Personnalisation Latin

- Y2HLAT11. Langues et textes – Spécialistes – A3
- Y2HLAT12. Langues et textes – Spécialistes – B3

Personnalisation Grec

- Y2HGR21. Langues et textes – Spécialistes – A3
- Y2HGR22. Langues et textes – Spécialistes – B3

SEMESTRE 4

Enseignements fondamentaux

Y2PH61. Philosophie morale et politique

Y2PH71. Philosophie médiévale

Y2PH81. Philosophie générale 4

Y2PH82. Philosophie analytique et de langage

Enseignements transversaux

2PH92. Logique

LVE (au choix)

- YSPAN4. Anglais 4
- YHSSAL4. Allemand 4

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation Histoire 4

- Y4HMOD. Histoire moderne

Personnalisation Sociologie 4

- Y2SO61. Auteurs et théories en sociologie 4

Personnalisation Latin 4

- Y2HLAT61. Langues et textes – Spécialistes – A4
- Y2HLAT62. Langues et textes – Spécialistes – B4

Personnalisation Grec 4

- Y2HGR71. Langues et textes – Spécialistes – A4
- Y2HGR72. Langues et textes – Spécialistes – B4

L2 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

SEMESTRE 3

Enseignements fondamentaux

Y2PH11. Philosophie générale 3

Y2PH21. Philosophie moderne ou contemporaine

Enseignements Parcours Sciences politiques

Sciences politiques 1

- Y3CMONCO. Introduction à la science politique

Sciences politiques 2

- Y2SOP31. Sociologie politique
- Y2SOP32. Sociologie politique TD

Enseignements transversaux

2PH41. Méthodologie

2PH42. TICE

LVE (au choix)

- YSPAN3. Anglais 3
- YHSSAL3. Allemand 3

SEMESTRE 4

Enseignements fondamentaux

Y2PH61. Philosophie morale et politique

Y2PH71. Philosophie médiévale

Enseignements Parcours Sciences politiques

Sciences politiques 3

- HIPDTCS4. Droit constitutionnel

Sciences politiques 4

- HIPHFRS4. Histoire de la France et l'Europe du temps présent
- Y2SOCP81. Sociologie des médias

Enseignements transversaux

2PH92. Logique

LVE (au choix)

- YSPAN4. Anglais 4
- YHSSAL4. Allemand 4

LICENCE 3 – STRUCTURE DE LA TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE

L3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

SEMESTRE 5

Enseignements fondamentaux

Y3PH11. Histoire de la philosophie 5

Y3PH21. Métaphysique

Y3PH31. Philosophie des sciences

Enseignements transversaux

Y3PH42. Méthodologie

Y3PH43. TICE

LVE (au choix)

- YSPAN5. Anglais 5
- YHSSAL5. Allemand 5

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation Histoire 5

- Y5HANT. Histoire antique

Personnalisation Sociologie 5

- Y3SO11. Auteurs et théories en sociologie 5
- Y3SO12. Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

Personnalisation Latin 5

- Y3HLAT11. Langues et textes – Spécialistes – A5
- Y3HLAT12. Langues et textes – Spécialistes – B5

Personnalisation Grec 5

- Y3HGR21. Langues et textes – Spécialistes – A5
- Y3HGR22. Langues et textes – Spécialistes – B5

SEMESTRE 6

Enseignements fondamentaux

Y3PH61. Histoire de la philosophie 6

Y3PH71. Esthétique et philosophie de l'art

Y3PH010. Philosophie politique

Enseignements transversaux

Y3PH92. Connaissance du système éducatif

LVE (au choix)

- YANPH6. Anglais philosophique 6
- YALPH6. Allemand philosophique 6

Enseignements de personnalisation (1 bloc personnalisation au choix)

Personnalisation philosophie 6 (prendre Renforcement disciplinaire 1 et un des deux Renforcement disciplinaire 2)

- Renforcement disciplinaire 1
 - 3PH101. Philosophie analytique et du langage
- Renforcement disciplinaire 2 (au choix)
 - 3PH102. Séminaire
 - 3PH103. Stage

Personnalisation Sociologie 6

- Y3SO101. Études sur le genre 2

Personnalisation Latin 6

- Y3HLAT61. Langues et textes – Spécialistes – A6
- Y3HLAT62. Langues et textes – Spécialistes – B6

Personnalisation Grec 6

- Y3HGR71. Langues et textes – Spécialistes – A6
- Y3HGR72. Langues et textes – Spécialistes – B6

Enseignements facultatifs

EGEC6. Engagement étudiant

STAFAC6. Stage

L3 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES**SEMESTRE 5****Enseignements fondamentaux**

Y3PH11. Histoire de la philosophie

Y3PH21. Métaphysique

Enseignements Parcours Sciences politiques

Sciences politiques 5

- HIP5PINT. Politiques internationales

Sciences politiques 6

- HIP5EPCO. Économie politique
- Y3SO52. Projet ou labo d'innovation territoriale

Enseignements transversaux

Y3PH42. Méthodologie

Y3PH43. TICE

LVE (au choix)

- YSPAN5. Anglais 5
- YHSSAL5. Allemand 5

SEMESTRE 6**Enseignements fondamentaux**

Y3PH61. Histoire de la philosophie

Y3PH71. Esthétique et philosophie de l'art

Enseignements Parcours Sciences politiques

Sciences politiques 7

- HIP6HIPO. Histoire des idées politiques

Sciences politiques 8

- Y3PH010. Philosophie politique

Enseignements transversaux

Connaissance du système éducatif ou Stage professionnel (au choix)

- Y3PH91. Stage professionnel
- Y3PH92. Connaissance du système éducatif

LVE (au choix)

- YANPH6. Anglais philosophique
- YALPH6. Allemand philosophique

Enseignements facultatifs

EGEC6. Engagement étudiant

STAFAC6. Stage

UE DE PHILOSOPHIE POUR L'ANNÉE 2025-2026

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENSEIGNEMENTS DE SOCIOLOGIE ET D'HISTOIRE

Pour les cours de sociologie ou d'histoire, se reporter aux guides des études des licences de sociologie et d'histoire.

LICENCE 1

SEMESTRE 1

Y1PH11. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 1

Nom des enseignants : CM – Mickaël Popelard ; TD – Pascal Bertin, Mickaël Popelard

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 3h).

Thème du cours : Le désir

Faut-il distinguer le désir du besoin corporel ? Le désir est-il un manque, ou est-il une force positive ? Désirons-nous le plaisir ou un bien ? Peut-on se tromper sur ce qu'on désire ou l'idée d'un désirable en soi est-il une illusion ? Que nous apprend le désir sexuel sur la nature du désir ? Au cours du semestre, les étudiants liront des textes de différents siècles de diverses écoles philosophiques sur ces questions classiques. En séance de travaux dirigés, ils s'exerceront plus particulièrement à la dissertation dans un cadre universitaire.

Bibliographie

Platon, *République*, trad. G. Leroux, Paris, Flammarion, coll. "GF".

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.

Spinoza, *Éthique*, trad. B. Pautrat, Paris, Seuil, coll. "Points".

Y1PH21. PHILOSOPHIE ANTIQUE OU MODERNE 1

Nom de l'enseignante : CM et TD – Dimitra Dardagani

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

L'objectif de ce cours est l'initiation à la pensée platonicienne à la faveur d'une étude des dialogues du philosophe.

Une attention particulière sera accordée aux œuvres de la maturité.

Bibliographie

Les étudiants doivent acquérir les dialogues ci-dessous, dans les traductions indiquées :

Gorgias, traduction M. Canto-Sperber, Flammarion, collection GF.

Phédon, traduction M. Dixsaut, Flammarion, collection GF.

Phèdre, traduction L. Brisson, Flammarion, collection GF.

République, traduction P. Pachet, Gallimard, collection Folio Essai.

Bibliographie secondaire (à titre indicatif)

Brisson, L. et Fronterotta, F., *Lire Platon*, Quadriges, PUF, 2019 (3^e édition).

Dixsaut, M., Platon, *Le désir de comprendre*, Vrin, 2003.

Kraut, R., "Plato", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2022 Edition), Edward N. Zalta (ed.) (accessible en ligne).

Y1PH31. PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Gilles Olivo

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Thème du cours : La justice

Le cours s'efforcera d'établir les conditions à partir desquelles il est possible de donner corps au sentiment que nous avons tous spontanément du juste et de l'injuste. Car ce n'est pas le moindre des paradoxes du concept de justice que de sembler correspondre au vécu le plus manifeste et en même temps d'être parmi les plus difficiles à rationaliser dans sa rigueur. Seront entre autres examinées les questions suivantes : la justice répond-elle à des règles naturelles ou bien n'est-elle que conventionnelle ? La justice a-t-elle essentiellement affaire avec l'égalité ? Ses fonctions sont-elles avant tout correctives ou préventives ?

Le TD approfondira ces questions à travers l'étude d'extraits de grands textes de l'histoire de la philosophie dont des extraits seront fournis en début d'année. Une bibliographie supplémentaire sera fournie en cours.

1PH41. MÉTHODE DES EXERCICES UNIVERSITAIRES 1

Nom de l'enseignante : TD – Ostiane Lazrak

MCC : 100% Contrôle continu.

ECRIT+PH ET REMÉDIATION. COMPÉTENCES RÉDACTIONNELLES

Nom de l'enseignant : Simon Lanot

Comprendre en profondeur les grands textes de la Philosophie et composer des dissertations conformes aux exigences universitaires, tel est le double objectif de tout étudiant entrant en Licence ; or cela suppose à la fois une maîtrise impeccable de l'écrit et une analyse systématique de la langue. Ce cours doit permettre aux étudiants d'atteindre rapidement le niveau en expression écrite indispensable pour réussir leur entrée à l'université. Les règles de conjugaison, de la syntaxe et de la ponctuation seront révisées à partir d'exercices sur la plateforme numérique écrit+ et à partir d'analyses des textes fondateurs du français classique (Descartes, Pascal, La Fontaine). En se confrontant à la littérature du XVII^e siècle, les étudiants pourront acquérir une approche méthodique et problématisée du lexique et de l'orthographe, véritable clef d'entrée dans l'analyse des textes et dans la rédaction autonome d'écrits universitaires.

Bibliographie indicative

Descartes, *Discours de la méthode*.

Pascal, *Pensées*.

La Fontaine, *Fables*.

Lectures complémentaires

Platon, *Gorgias*, traduction M. Canto-Sperber, Flammarion, collection GF.

Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*.

SEMESTRE 2

Y1PH61. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 2

Nom des enseignants : CM – Julien Lagalle ; TD – Julien Lagalle, Ostiane Lazrak

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Thème du cours : La liberté

Dans ce cours, nous partirons de la contradiction apparente entre la volonté et la pensée au sujet de la liberté : si la première semble la présupposer, la seconde paraît au contraire la rejeter par principe. Il s'agira donc, en parcourant l'histoire de la philosophie, d'examiner les différentes manières dont des penseurs ont tâché de résoudre cette contradiction, que ce soit en aménageant une médiation entre la volonté et la pensée, en les rabattant l'une sur l'autre, ou en complexifiant leur relation.

Le TD s'appuiera sur ces acquis métaphysiques et moraux pour tâcher de penser la liberté politique dans ses différentes configurations philosophiques, celle des Anciens comme celle des Modernes, en fonction des contextes historiques.

Bibliographie

En plus de l'*Éthique* de Spinoza et des *Méditations métaphysiques* de Descartes, il sera profitable de lire les ouvrages suivants : Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, coll. « GF », livres I et II.

Kant, *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, Paris, Flammarion, coll. « GF ».

Y1PH71. PHILOSOPHIE ANTIQUE OU MODERNE 2

Nom des enseignants : [Descartes] 12h CM et 12h TD – Lucas Brunet ; [Aristote] 12h CM et 12h TD – Gweltaz Guyomarc'h

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Cours de Gweltaz Guyomarc'h

Thème du cours : Les animaux selon Aristote

Pour Aristote, l'étude des êtres vivants constitue le sommet de la science de la nature qu'il entreprend de refonder. La majeure partie du corpus aristotélicien tel qu'il nous est transmis porte, de fait, sur les animaux. Longtemps restés dans l'ombre d'une préhistoire de la biologie et de la zoologie (deux termes qu'Aristote n'emploie pas), les traités sur les animaux ont suscité un regain d'intérêt à la fin du XX^e siècle, au point qu'on parle d'un *biological turn* des études aristotéliciennes. Ces études ont montré combien ces traités permettaient de mieux comprendre les conceptions aristotéliciennes de l'être et de la connaissance, ou les notions comme celles de substance, de forme et de fin. Mais le Stagirite ne s'est pas cantonné à une approche générale et s'est surtout penché sur les fonctions des organes des animaux, sur leurs comportements ou encore leurs modes de reproduction.

Le CM proposera ainsi une introduction à la physique d'Aristote en se concentrant sur le cas des animaux. On en profitera pour s'interroger sur la place de l'être humain au sein du genre animal. Le TD sera consacré à la lecture collective des textes mentionnés en CM.

Bibliographie primaire

Quasiment toutes les œuvres d'Aristote sont désormais traduites en GF Flammarion. Ce sont très souvent les meilleures traductions françaises disponibles à l'heure actuelle, à quelques exceptions près. L'ensemble est rassemblé dans : Pellegrin, P. (dir.), *Aristote. Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2014.

À lire avant le cours : le livre I des *Parties des animaux*.

Par exemple, dans la traduction de P. Pellegrin : *Aristote. Parties des animaux*, Paris, GF Flammarion, 2011. Le livre I est aussi publié indépendamment dans une traduction un peu plus ancienne (mais moins chère) : *Aristote. Parties des animaux : Livre I*, traduction J.-M. Le Blond, introduction P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 1997.

On pourra également consulter, avant le cours :

Aristote. Physique, trad. P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2002. En particulier les livres I et II.

Aristote. Histoire des animaux, trad. P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2017. En particulier le livre I.

Aristote. Génération des animaux, trad. D. Lefebvre, in Pellegrin, P. (dir.), *Aristote. Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2014. En particulier les livres I et IV.

Aristote. Le mouvement des animaux. La Locomotion des animaux, trad. P.-M. Morel, Paris, GF Flammarion, 2013. En particulier le 1^{er} traité.

Bibliographie secondaire – Introductions à Aristote

Berti, E., Crubellier, M. (éds.), *Lire Aristote*, Paris, PUF, 2016. En particulier les chapitres « La physique » (A. Stevens) et « La biologie d'Aristote » (M. Vegetti).

Guyomarc'h, G., *La philosophie d'Aristote. Repères*, Paris, Vrin, 2020. En particulier les chapitres « Pluralité des êtres » et « Les Traités zoologiques ».

Pellegrin, P., *Dictionnaire Aristote*, Paris, Ellipses, 2007.

Un exemplier avec bibliographie détaillée sera distribué lors du 1^{er} CM.

Cours de Lucas Brunet

Thème du cours : La philosophie première de Descartes : lecture des *Méditations métaphysiques*

Ce cours aura pour objet principal, par l'étude suivie des *Méditations métaphysiques* de Descartes (1641) ou *Méditations de philosophie première*, l'acquisition des principaux enjeux de la métaphysique cartésienne, pensée comme "philosophie première", c'est-à-dire la partie de la philosophie qui est à la fois le commencement et le fondement de toutes les autres.

La lecture suivie de l'œuvre permettra, en se familiarisant avec l'exercice de l'explication de texte (épreuve en laquelle consistera le contrôle terminal), d'aborder et d'étudier les grandes questions de la philosophie que Descartes entend élucider aux cours des six *Méditations*. Plusieurs problématiques dirigeront donc la progression de la lecture des *Méditations*, parmi lesquelles : peut-on douter de tout ? Les sens sont-ils irréductiblement trompeurs ? En quoi la certitude ma propre existence, à travers le *cogito* (qui n'apparaît que sous la forme du "je suis, j'existe" de la II^e *Méditation*), peut-elle fonder la connaissance que j'ai de Dieu et du monde ? Quel est le fondement des preuves de l'existence de Dieu ? Quelle connaissance primordiale de mon corps puis-je acquérir au sein de la certitude de soi ?

La lecture de quelques passages des objections et réponses permettra par ailleurs de voir comment Descartes explique lui-même sa propre pensée, face aux objections de ses contemporains qui permettent de saisir les ruptures que constituent les *Méditations*, depuis Aristote et la scolastique médiévale (Thomas d'Aquin, Duns Scot), jusqu'aux matérialistes contemporains de Descartes (Hobbes, Gassendi) qui sont les auteurs de certaines des *Objections*. Ce sera l'occasion de situer Descartes au sein de l'histoire de la philosophie, depuis notamment saint Augustin, qui avait déjà proposé une première formulation du *cogito*.

Bibliographie primaire

Ouvrage à se procurer **impérativement** pour suivre aussi bien le CM que le TD :

Descartes, *Méditations métaphysiques, Objections et réponses*, édition de J.-M. et M. Beyssade [1979], Paris, Garnier-Flammarion, 2011 (éd. revue et corrigée).

Il s'agit de l'ouvrage qui comporte les *Méditations* en bilingue - chaque page latine de Descartes est en vis-à-vis avec la traduction française du duc de Luynes, et avec les *Objections et réponses* assorties jointes à cette édition. Il faut donc veiller à se procurer cette édition (Beyssade), et non pas l'édition séparée des *Méditations* qui existe aussi en GF, mais sans le latin ni les *Objections et Réponses*.

On pourra aussi consulter les *Principes de la philosophie*, et la *Correspondance*, et les *Passions de l'Âme*, qui sont regroupées dans l'édition Alquié, très commode et assez bien annotée :

Descartes, *Œuvres philosophiques*, Tome III (1643-1650), édition de F. Alquié, Paris, Classiques Garnier, 1989.

On peut aussi consulter les Tome I et II de cette même édition (en trois vol.) pour les *Lettres* et les œuvres antérieures, comme le *Discours de la méthode* ou les *Règles pour la direction de l'esprit*.

Il existe aussi une autre édition des *Méditations* et des *Objections et réponses*, comprenant deux volumes, dont l'annotation savante est très complète et informée, et sur laquelle s'appuiera le cours. Ils sont consultables et empruntables à la Bibliothèque universitaire.

Descartes, *Œuvres complètes*, t. IV- 1 (*Méditations métaphysiques. Objections et réponses I à VI*) & IV-2 (*VII et Lettre à Dinet*), sous la direction de Jean-Marie Beyssade et Denis Kambouchner, Paris, Gallimard, coll. "Tel", 2018.

Bibliographie secondaire

Une bibliographie secondaire plus étoffée sera présentée au début du semestre, et pendant la progression du cours.

En attendant, pour se familiariser avec la pensée de Descartes, on peut lire (tous ces ouvrages se trouvent à la BU également) :

Jean-Luc Marion, *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, Paris, PUF, coll. "Epiméthée", 2004.

Les *Questions cartésiennes* en trois tomes (I, II, III), ouvrages de Jean-Luc Marion également parus aux PUF, reprennent dans des chapitres assez courts divers points célèbres et discutés de la philosophie cartésienne, que vous pouvez aborder séparément, selon votre curiosité liée à tel ou tel sujet.

Gilles Olivo, *Descartes et l'essence de la vérité*, Paris, PUF, coll. "Epiméthée", 2005.

Le chapitre "Causa sive ratio : Descartes" de l'ouvrage de Vincent CARRAUD, *Causa sive ratio. La raison de la cause, de Suarez à Leibniz*, Paris, PUF, coll. "Epiméthée", 2002, p.167-294.

Y1PH81. LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Nom de l'enseignant : CM et TD – Pascal Bertin

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Le cours sera divisé en deux parties, la première introduisant à la logique, et la seconde à l'épistémologie.

Logique

La partie consacrée à la logique s'articulera autour d'une double exigence. D'une part, introduire à la discipline logique pour elle-même (mais aussi en ce qu'elle est nécessaire à la lecture de textes classiques), et d'autre part, montrer, notamment par l'exercice, combien cette discipline est fondamentale pour l'élaboration et l'explicitation d'un argument valide (le cours faisant ici écho aux méthodologies de la dissertation et de l'explication de texte).

Nous partirons à cet égard de mises au point sur la notion de "vérité", et définirons, sur cette base, les notions de "vérité formelle" et de "démonstration". Une présentation générale et historique des conceptions de la logique, et de leurs enjeux, sera alors effectuée ("outil" à l'usage des sciences ? Science à part entière ? Branche des mathématiques ?). Cette présentation débouchera sur des points plus techniques, et contextualisés : l'*Organon* et la syllogistique aristotélicienne d'abord ; puis surtout le calcul moderne des propositions, et celui des prédicats. Les cours seront bien sûr scandés par des séances d'exercices.

Pour cette partie du cours, des polycopiés seront distribués, mais les étudiants peuvent consulter les ouvrages suivants :

D. Vernant, *Introduction à la logique standard*, Flammarion, « Champs-essais ».

F. Lepage, *Éléments de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal.

Épistémologie

La seconde partie du cours s'attachera à introduire certains des problèmes et concepts centraux de l'épistémologie. Nous nous appuierons pour cela sur des outils développés en première partie, mais compléterons également la perspective en accordant une attention particulière aux questions d'expérience et d'expérimentation.

Pour cette seconde partie, les étudiants peuvent consulter :

Carl Hempel, *Éléments d'épistémologie*, Paris, A. Colin, 2002.

A. Barberousse, M. Kistler, P. Ludwig, *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Paris, Champs Université-Flammarion, 2000.

1PH092. MÉTHODE DES EXERCICES UNIVERSITAIRES

Nom de l'enseignante : Emma Leduc

MCC : 100% Contrôle continu.

REMÉDIATION. COMPÉTENCES RÉDACTIONNELLES

Nom de l'enseignant : Simon Lanot

Ce cours poursuit l'enseignement de compétences rédactionnelles du semestre 1. La maîtrise imparfaite de l'écrit condamne certains étudiants pourtant motivés et travailleurs à ne pas valider leur Licence ; c'est pour remédier à cela que cet enseignement a été conçu. Une analyse méthodique et réflexive de la langue écrite permettra aux étudiants non seulement de combler leurs éventuelles lacunes qui les freinent dans leur réussite, mais surtout d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux et des codes de l'écrit à l'université. Il est impossible de séparer le fond de la forme : au terme de cette première année, les étudiants devront atteindre un réel niveau d'expertise dans la maîtrise et l'analyse de la langue écrite. Ce niveau sera attesté par l'obtention de la certification écrit+, certification universitaire qui pourra figurer sur le CV des étudiants lauréats.

Bibliographie

Montesquieu, *Lettres persanes*.

Césaire, *Discours sur le colonialisme*, *Discours sur la négritude*, Présence africaine.

Althusser, "Avertissement aux lecteurs du Livre I du *Capital*", Marx, *Le Capital*, Livre I, traduction de J. Roy, GF, 1969.

Lectures complémentaires

Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*.

Marx, *Le Capital*, Livre I, édition citée.

LICENCE 2

SEMESTRE 3

Y2PH11. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 3

Nom des enseignants : CM – Gweltaz Guyomarc'h ; TD – Lucas Brunet

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Thème du cours : L'idée de nature

L'idée de nature mérite-t-elle encore que l'on s'y attarde ? La philosophie contemporaine, comme les sciences humaines en général, semble désormais lui préférer les notions d'environnement, de milieu ou d'écosystème. La « nature » serait, au mieux, désuète ; au pire, anthropologiquement située et masque aveugle des idéologies, elle se trouverait à la « racine de notre crise écologique » (pour reprendre le titre d'un article célèbre). Pourtant, le discours commun ne manque pas de références à cette nature, à laquelle il faudrait « revenir », ou qu'il faudrait « sauver ».

L'objectif de ce cours est d'entreprendre une généalogie critique de l'idée de nature, en recourant à l'histoire de la philosophie. Après une introduction situant le problème contemporain, le cours travaillera quelques-unes des grandes conceptions philosophiques de la nature, en les replaçant dans leur histoire – d'Homère à Platon, d'Aristote à Thomas d'Aquin, de Descartes à Kant et Hegel, de Merleau-Ponty aux philosophes contemporains de l'environnement. On s'attachera à décrire les émergences et les mutations philosophiques dudit « naturalisme occidental » (P. Descola). Un accent sera porté sur les rapports entre l'humain et la nature, avec la mise au jour de ce que l'on pourrait appeler un schème anthropofinaliste.

Le TD sera dédié au traitement de sujets de dissertation dans le cadre de l'interrogation sur l'idée de nature, et en vue du contrôle terminal, qui consistera en une dissertation. La méthodologie qui sera proposée sera progressive, et visera à l'acquisition, tout d'abord, de techniques de problématisations au service d'une démarche philosophique dont la formalisation doit être au point dès l'introduction. Puis la proposition d'une solution au problème élaboré sera abordée dans l'étude de la manière de produire des paragraphes argumentés, articulés par des transitions critiques, figurant ordinairement dans le développement. Deux évaluations seront ainsi proposées au cours de ce TD, dont le but principal sera de préparer au contrôle terminal. Le traitement des sujets de dissertation sera également l'occasion de présenter des perspectives théoriques et des textes qui permettront de prolonger le traitement de certains grands axes problématiques du CM.

Bibliographie

À lire en priorité : F. Burbage, *La Nature*, Paris, Flammarion, Gf Corpus, 1998.

Pour préparer le cours, avant la rentrée :

R. Brague, *La Sagesse du monde. Histoire de l'expérience humaine de l'univers*, Paris, Fayard, 1999.

P. Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, NRF, 2005 (Folio Essais, 2015).

P. Hadot, *Le Voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris, Gallimard, NRF essais, 2004.

C. et R. Larrère, *Penser et agir avec la nature*, Paris, La Découverte, 2015.

C. Merchant, *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, San Francisco, 1980, 1990². Traduction française par M. Lauwers : *La Mort de la nature : les femmes, l'écologie et la Révolution scientifique*, Marseille, Wildproject, 2021.

L. White, "The Historical Roots of Our Ecologic Crisis", *Science*, New Series, 1967, Vol. 155, No. 3767, p. 1203-1207. Traduction française par D. Bourg : *Les racines historiques de notre crise écologique*, Paris, PUF, 2019.

Une bibliographie détaillée sera jointe à l'exemplaire distribué à la rentrée.

Y2PH21. PHILOSOPHIE MODERNE OU CONTEMPORAINE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Gilles Olivo

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Thème du cours : Introduction à la *Critique de la raison pure*

Le cours se veut une introduction à la *Critique de la raison pure* de Kant qui sera lue de façon suivie. On demande *expressément* aux étudiants de se procurer *exclusivement* l'édition indiquée ci-dessous afin de faciliter la lecture suivie de l'ouvrage sur un texte traduit commun. La bibliographie secondaire utilisée sera indiquée en cours.

Bibliographie

Kant, *Critique de la raison pure*, trad. Tremesaygues et Pacaud, Paris, PUF, (nombreuses dates d'impression ; existe en collection de poche Quadrige, aux PUF).

Antoine Grandjean, *La philosophie de Kant. Repères*, Paris, Vrin, 2016.

Joseph Combès, *L'idée critique chez Kant*, Paris, PUF, 1971.

Y2PH31. ESTHÉTIQUE ET PHILOSOPHIE DE L'ART

Nom des enseignantes : CM – Maud Pouradier ; TD – Naomi Strikar

MCC : 100% Contrôle continu (deux oraux, dont un préparé en 90 minutes la dernière semaine du semestre).

Thème du cours : Les œuvres d'art philosophiques

Par *œuvres d'art philosophiques*, on entendra les œuvres ayant donné lieu à une théorisation philosophique, ou ayant produit une révolution théorique et conceptuelle majeure. Les treize séances du cours magistral seront ainsi centrées sur des œuvres visuelles ou plastiques particulières, étudiées dans l'ordre chronologique. Les séances de travaux dirigés consisteront dans la lecture de textes hégéliens sur la sculpture et la peinture – Hegel étant le premier philosophe à avoir soutenu la thèse selon laquelle l'art a un contenu philosophique.

Œuvres particulières étudiées en cours magistral :

1. Fresques de la « salle des Taureaux », grotte de Lascaux, ca 17000 av. J.C., découverte en 1940.
2. *Victoire d'Alexandre sur Darius*, mosaïque de la villa du Faune (Pompéi), ca 100 av. J.-C.
3. Fra Angelico, *Annonciation du couvent San Marco*, ca 1440.
4. Caravage, *Tête de Méduse*, 1597.
5. Vélasquez, *Ménines*, 1657.
6. Manet, *Un bar aux folies bergères*, ca 1880.
7. Cézanne, *Montagne Sainte-Victoire*, 1890.
8. Masque-heaume Ngontang, Fang, Gabon, avant 1907.
9. Eugène Atget, série photographique *Topographie* (1906-1915).
10. Marcel Duchamp, *Fontaine*, 1917.
11. Donald Judd, *Stack*, 1965.
12. Andy Warhol, *Boîtes Brillo*, 1968.

Bibliographie

E.H. Gombrich, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon (plusieurs éditions).

Hegel, *Esthétique*, Paris, Librairie générale française, coll. « Livre de poche », 2 vol. 1^{er} volume à acquérir pour la première séance de TD (**pas de photocopies distribuées**).

2PH41. MÉTHODOLOGIE

Nom de l'enseignant : TD – Pascal Bertin

15h TD (lundi 8h30-10h, 10 séances à partir de la semaine 1)

MCC : 100% Contrôle continu.

Ces séances visent à l'amélioration des techniques de dissertation et d'explication de texte.

2PH051. MÉTAPHYSIQUE (ENSEIGNEMENT DE PERSONNALISATION)

Nom de l'enseignant : CM et TD – Emmanuel Housset

MCC : 100% Contrôle continu (écrit).

Thème du cours : La métaphysique comme tradition

Le cours (qui est aussi un cours d'agrégation) présentera la « Métaphysique » comme tradition et tentera d'expliquer comment la philosophie a pu devenir une métaphysique. A travers plusieurs auteurs, et notamment saint Thomas d'Aquin, Malebranche, Kant, Hegel, Nietzsche, Kierkegaard, Husserl, Heidegger et Levinas, il s'agira d'expliquer la continuité ainsi que les ruptures de cette tradition métaphysique. Elle ne cesse de se renouveler dans ses mutations tout en conservant le lien à son origine, même dans les contestations du projet de la métaphysique.

Bibliographie

Textes classiques étudiés partiellement pendant le cours :

Thomas d'Aquin, *L'être et l'essence*, Vrin. *Somme contre les Gentils*, GF, II, 52. *Somme théologique I*, q13, a5.

Malebranche, *Entretiens sur la métaphysique*.

Kant, *Critique de la raison pure*.

Nietzsche, *Aurore*, *Le gai savoir*, *Le crépuscule des idoles*. *Humain trop humain* § 16 à 19.

Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, Vrin.

Kierkegaard, *La maladie à la mort*.

Husserl, *Méditations cartésiennes*.

M. Heidegger, *Être et temps*, traduction Emmanuel Martineau (en ligne).

Qu'est-ce que la métaphysique ? Questions 1, Paris Gallimard.

Levinas, *Totalité et infini*, le livre de poche.

Études

Jean Grondin, *Introduction à la métaphysique*, Les presses de l'Université de Montréal. 2004. Très clair ; un bon tour d'ensemble.

Michel Haar, *Nietzsche et la métaphysique*, Tel Gallimard, 1993.

Jean-Luc Marion, *La métaphysique et après*, Grasset, 2023.

SEMESTRE 4

Y2PH61. PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Gilles Olivo

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (oral).

Thème du cours : Morale et Politique chez Jean-Jacques Rousseau

« Il faut étudier la société par les hommes et les hommes par la société : ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux », affirme Rousseau au Livre IV de l'Émile. Le cours vise à montrer en quoi la distinction entre l'obligation morale et l'obligation politique n'implique pas leur indifférence, encore moins leur contradiction, comme certaines lectures du corpus politique de Rousseau semblent néanmoins le laisser croire. Pour ce faire, il s'agira de comprendre que la vertu ou bonté relative est une modification de la bonté absolue, c'est-à-dire une modification de l'amour de soi conduisant à l'amitié, qui est la matrice des « devoirs et des préférences » non de l'individu, mais du membre du corps social. Cette thèse complexe conduira à critiquer la doctrine de la vertu selon Diderot et Shaftesbury ainsi que celle du droit naturel selon Locke ou Pufendorf par la doctrine du « droit naturel raisonné » du Manuscrit de Genève II, 4.

Bibliographie

Textes à acquérir :

Deux lettres sur l'individu, la société et la vertu, Paris, 2012, Fayard, coll. Mille-et-une-nuits.

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Paris, présentation et notes de B. Bachofen et B. Bernardi, 2008 (et réimpressions ultérieures), GF-Flammarion.

Du contrat social, présentation par Bruno Bernardi, Paris, 2001 (et réimpressions ultérieures), GF-Flammarion.

Émile ou de l'éducation, présenté et annoté par Pierre Burgelin, Paris, 1969 (et réimpressions ultérieures), Gallimard, Folio Essais.

Textes à consulter :

Œuvres complètes, Pléiade, Paris, Gallimard, en particulier le tome III.

Pour connaître la vie de Rousseau et mesurer l'influence de son œuvre :

Trousseau Raymond, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Tallandier, 2003.

Trousseau Raymond, *Jean-Jacques Rousseau. Mémoires de la critique*, Paris, P.U.P.S., 2000.

Y2PH71. PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Emmanuel Housset

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Thème du cours : La connaissance de soi au Moyen-Âge

Ce cours s'attachera à montrer comment la question de la connaissance de soi se trouve profondément modifiée à partir de l'Antiquité tardive et devient une question directrice de la philosophie médiévale qui propose une anthropologie tout à fait propre. L'étude des modalités de la présence de l'âme à elle-même en tant qu'elle est indissociable de la connaissance du monde sera le fil conducteur de ce cours. L'étude des *Confessions* de saint Augustin permettra de mettre en valeur l'importance de la mémoire et la lecture des *Questions disputées sur la vérité* de Thomas d'Aquin montrera comment l'esprit peut être présent à lui-même. Le cours de travaux dirigés sera un commentaire suivi du livre XI des *Confessions*.

Bibliographie

Platon, *L'Alcibiade*.

Saint Augustin, *Les confessions* livre X et XI. GF.

Saint Thomas d'Aquin, *Questions disputées sur la vérité, X De l'esprit*. (à consulter à la BU)

Etienne Gilson, *Introduction à l'étude de saint Augustin*, Vrin. (à consulter à la BU)

Camille de Bello, *Dieu comme soi-même*, Vrin.

Y2PH81. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 4

Nom de l'enseignante : CM et TD – Anne Devarieux

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Faut-il opposer dans le domaine moral rationalisme et sentimentalisme ? Quelle place accorder au sentiment en morale ? Y a-t-il un « sens moral » ? Un sentiment moral ? Des sentiments moraux ?

À partir de la critique kantienne du « *moral sense* » (dans la *Critique de la raison pratique*) le cours remontera aux sentimentalistes anglais, à Adam Smith (*La théorie des sentiments moraux*), D.Hume (*Traité de la nature humaine*, livre II et III), et J.J. Rousseau notamment (*Emile, Lettres morales*) pour tenter de démêler la question.

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera donnée en début d'année.

Y2PH82. PHILOSOPHIE ANALYTIQUE ET DE LANGAGE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Frédéric Roudaut

MCC : 100% Contrôle continu (rédaction d'un eportfolio tout au long du semestre).

Le cours sera une introduction au *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein, œuvre philosophique majeure du XX^e siècle. Les étudiants devront arriver dès le premier cours avec le livre de Wittgenstein (trad. fr. G.-G. Granger, Paris, Gallimard, coll. "Tel", 2001).

2PH92. LOGIQUE

Nom de l'enseignant : 25h TD – Pascal Bertin

MCC : 100% Contrôle continu.

Le cours poursuivra la découverte de la logique commencée en L1, en approfondissant la notion de langage formalisé.

Bibliographie

Des polycopiés seront distribués, mais les étudiants peuvent consulter les ouvrages suivants :

D. Vernant, *Introduction à la logique standard*, Flammarion, « Champs-essais ».

F. Lepage, *Éléments de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal.

LICENCE 3

SEMESTRE 5

Y3PH11. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 5

Nom de l'enseignante : CM et TD – Anne Devarieux

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Thème du cours : Conscience de soi et conscience du corps

Le cours prend la suite du cours donné en L2 l'an dernier.

Bibliographie

Corps et volonté. Maine de Biran, Arthur Schopenhauer et Michel Henry.

Maine de Biran, *De l'aperception immédiate*, Paris, Le livre de poche, 2005.

Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Folio Gallimard, 2009.

Michel Henry, *Incarnation. Une philosophie de la chair*, Paris, Seuil, 2000.

Y3PH21. MÉTAPHYSIQUE

Nom de l'enseignant : CM et TD – Emmanuel Housset

MCC : 100% Contrôle continu (trois travaux à rendre).

Thème du cours : La métaphysique comme tradition

Le cours (qui est aussi un cours d'agrégation) présentera la « Métaphysique » comme tradition et tentera d'expliquer comment la philosophie a pu devenir une métaphysique. A travers plusieurs auteurs, et notamment saint Thomas d'Aquin, Malebranche, Kant, Hegel, Nietzsche, Kierkegaard, Husserl, Heidegger et Levinas, il s'agira d'expliquer la continuité ainsi que les ruptures de cette tradition métaphysique. Elle ne cesse de se renouveler dans ses mutations tout en conservant le lien à son origine, même dans les contestations du projet de la métaphysique.

Bibliographie

Textes classiques étudiés partiellement pendant le cours :

Thomas d'Aquin, *L'être et l'essence*, Vrin. *Somme contre les Gentils*, GF, II, 52. *Somme théologique I*, q13, a5.

Malebranche, *Entretiens sur la métaphysique*.

Kant, *Critique de la raison pure*.

Nietzsche, *Aurore*, *Le gai savoir*, *Le crépuscule des idoles*. *Humain trop humain* § 16 à 19.

Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, Vrin.

Kierkegaard, *La maladie à la mort*.

Husserl, *Méditations cartésiennes*.

M. Heidegger, *Être et temps*, traduction Emmanuel Martineau (en ligne).

Qu'est-ce que la métaphysique ? Questions 1, Paris Gallimard.

Levinas, *Totalité et infini*, le livre de poche.

Études

Jean Grondin, *Introduction à la métaphysique*, Les presses de l'Université de Montréal. 2004. Très clair ; un bon tour d'ensemble.

Michel Haar, *Nietzsche et la métaphysique*, Tel Gallimard, 1993.

Jean-Luc Marion, *La métaphysique et après*, Grasset, 2023.

Y3PH31. PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Nom de l'enseignant : CM et TD – Pascal Bertin

MCC : 50% Contrôle continu (écrit ou oral) et 50% Contrôle terminal (écrit de 4h).

Thème du cours : L'épistémologie historique bachelardienne

Notre objectif dans ce cours sera, à travers l'étude de la pensée bachelardienne, de parvenir à caractériser le courant de « l'épistémologie historique » (son unité, ses tensions) - dans lequel Bachelard occupe une place centrale. Nous serons ainsi amenés à situer l'œuvre par des mises en perspective (Comte, Gonseth, Cavailles, Canguilhem...).

Nous nous appuierons en priorité sur les œuvres suivantes de Bachelard : *Le Nouvel Esprit scientifique* (1934) ; *La Formation de l'esprit scientifique* (1938) ; *La Philosophie du non* (1940).

Y3PH42. MÉTHODOLOGIE

Nom de l'enseignante : 15h TD – Ostiane Lazrak

MCC : 100% Contrôle continu.

Ce cours vise à exercer les étudiants à la dissertation et à l'explication de texte, afin que ceux qui le souhaitent puissent passer le CAPES externe de philosophie dans les meilleures conditions.

SEMESTRE 6

Y3PH61. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 6

Nom de l'enseignant : CM et TD – Gweltaz Guyomarc'h

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Thème du cours : Introduction à la philosophie stoïcienne

Le stoïcisme, en particulier dans sa période impériale (Sénèque, Épictète, Marc Aurèle...), passe couramment pour le parangon de la philosophie antique comme « manière de vivre ». Après avoir examiné le bien-fondé de cette approche, nous tenterons d'en discerner les limites, en redonnant droit aux ambitions théoriques du stoïcisme et en mesurant l'écart qui peut s'instaurer entre le discours philosophique et l'éthique vécue. Pour ce faire, le cours portera plus particulièrement sur les relations complexes entre éthique et physique, mettant à l'épreuve l'ambition de systématisme portée, sinon inventée, par les stoïciens. Nous nous demanderons notamment dans quelle mesure l'affirmation physique d'un « destin » vient contrecarrer la possibilité d'une éthique, ou encore ce que peut signifier le slogan selon lequel il faut vivre en « suivant la nature ».

Bibliographie

À acheter avant le cours : A.A. Long, D.N. Sedley, *Les Philosophes hellénistiques*, T. II. *Les Stoïciens*, tr. fr. J. Brunschwig, P. Pellegrin, Paris, GF, 2001.

À lire aussi avant le cours :

Épictète, *Manuel*, traduction E. Cattin, Présentation L. Jaffro, Paris, GF Flammarion, 1997, 2015.

Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même*, traduction M. Meunier, Paris, GF, 1992.

Pour vous orienter :

T. Bénatouïl, *Les Stoïciens, III, Musonius, Épictète, Marc Aurèle*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

J.-B. Gourinat, J. Barnes (ed.), *Lire les stoïciens*, Paris, PUF, Quadrige manuels, 2009.

P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Folio Essais, 1995.

P. Hadot, *La Citadelle intérieure. Introduction aux Pensées de Marc Aurèle*, Paris, Fayard, 1992. Le livre de poche, 2005.

F. Ildefonse, *Les Stoïciens, I, Zénon, Cléanthe, Chrysippe*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

J. Sellars, *The Art of living. The Stoics on the Nature and Function of Philosophy*, London, Bloomsbury, 2013².

C. Veillard, *Les Stoïciens, II, Le stoïcisme intermédiaire*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

À voir : « Pierre Hadot et la philosophie antique. Entretiens avec Philippe Hoffmann », Vidéos réalisées par M. Goarzin, accessibles sur Youtube ou à <http://biospraktikos.hypotheses.org/1482>.

Y3PH71. ESTHÉTIQUE ET PHILOSOPHIE DE L'ART

Nom de l'enseignante : CM et TD – Naomi Strikar

MCC : 100% Contrôle continu (2 oraux, dont un oral en fin de semestre préparé en 90 minutes).

Thème du cours : Hegel et Heidegger

Bibliographie

Hegel, *Esthétique*, Paris, Librairie générale française, coll. « Livre de poche », 2 vol. 1^{er} et 2^e volumes à acquérir pour la première séance de TD (**pas de photocopies distribuées**).

Y3PH010. PHILOSOPHIE POLITIQUE

Nom de l'enseignante : CM et TD – Ostiane Lazrak

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal.

Thème du cours : La violence

Partant de l'opposition antique fondatrice entre violence et justice et des théorisations médiévales de la guerre juste, on proposera un parcours des rapports entre violence et politique de l'Antiquité à l'époque contemporaine, avec une insistance particulière sur la modernité politique et les problèmes contemporains liés aux usages politiques de la violence. On insistera en particulier sur l'invocation de l'éradication des violences entre les personnes, les communautés et les confessions religieuses comme légitimation fondatrice de l'État moderne et de son « monopole de la violence légitime », selon la formule de Max Weber dont la célébrité ne doit pas atténuer le paradoxe. Cette promesse de pacification par la politique ne recouvre-t-elle pas de nouvelles formes et tactiques de pouvoir plus insidieuses, celles qui amèneront Michel Foucault à envisager, en renversant la formule de Clausewitz, la politique comme la continuation de la guerre par d'autres moyens ? Le cours se concentrera en particulier sur la philosophie de Hobbes (avec une lecture suivie du *Léviathan* en TD), la doctrine du droit de la *Métaphysique des mœurs* de Kant et le cours de 1976 de Foucault, *Il faut défendre la société*.

Bibliographie

Ouvrages à acquérir :

Thomas Hobbes, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.

Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Cours au Collège de France de 1976, Paris, Hautes Études, 1997.

Des extraits de la *Doctrine du droit de Kant* seront distribués en cours, ainsi qu'un choix de textes complémentaires et une bibliographie plus complète.

Y3PH92. CONNNAISSANCE DU SYSTEME ÉDUCATIF

Nom de l'enseignante : Isabelle Olivo

MCC : validation par assiduité.

Ce cours vise à préparer les étudiants à l'épreuve d'entretien du CAPES.

YANPH6. ANGLAIS PHILOSOPHIQUE 6

Nom de l'enseignante : Anne Devarieux

MCC : 50% Contrôle continu et 50% Contrôle terminal (2 écrits).

David Hume, *An Enquiry concerning human understanding*. Traduction et commentaire (extraits).

YALPH6. ALLEMAND PHILOSOPHIQUE 6

Nom de l'enseignante : Circé Fürtwängler

Cours mutualisé avec les agrégatifs

MCC : 100% Contrôle continu (2 écrits sur table).

Thème du cours : Jacobi, *David Hume über den Glauben oder Idealismus und Realismus. Ein Gespräch* (1787)

Dans ce cours, on traduira et on commentera le dialogue de Jacobi sur l'idéalisme et le réalisme, en le replaçant dans le contexte plus général de la philosophie postkantienne (querelle du panthéisme), ainsi que « l'appendice sur l'idéalisme transcendantal » qui le suit.

Bibliographie

Édition allemande à acquérir :

Friedrich Heinrich Jacobi, *David Hume über den Glauben oder Idealismus und Realismus. Ein Gespräch* (1787), Hambourg, Felix Meiner Verlag, 2019, p. 7-112.

Édition française à acquérir :

Jacobi, *David Hume et la croyance. Idéalisme et réalisme*, trad. L. Guillermit, Paris, Vrin, 2000.

Indications bibliographiques :

P.-J. Brunel, « Jacobi lecteur de Kant », In *Le texte et l'idée*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, n°20, 2005, p. 7-25.

G. di Giovanni, « Friedrich Heinrich Jacobi », in *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2001/2014.

(<https://plato.stanford.edu/entries/friedrich-jacobi/>)

P. Grosos, *Philosophie et théologie de Kant à Schelling*, « Jacobi ou la sauvegarde de la croyance », Paris, Ellipses, 1999.

P.-H. Tavoillot, *Le Crépuscule des Lumières, Les documents de la querelle du panthéisme 1780-1789*, Paris, Cerf, 1995.

M. Lequan, *Métaphysique et philosophie transcendantale selon Kant*, Paris, L'Harmattan, 2005, en particulier J. M Buée « La critique de la critique kantienne de la métaphysique chez Jacobi », p. 273-286.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) des 3 années de la Licence de Philosophie sont consultables sur le **site de l'UFR HSS, rubrique Formations** à l'adresse suivante :

.....
[https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/modalites-de-controle-des-
connaissances-licences/](https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/modalites-de-controle-des-connaissances-licences/)
.....

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique.** L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Après de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

.....
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).
.....

À l'université, le plagiat est pros crit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

.....
La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>
.....

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir.** L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).

Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que **« dispense d'assiduité » ne signifie pas « dispense d'évaluation ».** En particulier, **si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant ou l'étudiante a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant ou l'étudiante n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il/elle a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il/elle a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant n'a qu'une seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il/elle a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont la note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant ou l'étudiante n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant ou l'étudiante a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant ou de l'étudiante et la note qu'il/elle a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants et étudiantes ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci/celle-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université. Liste complète des régimes spéciaux d'étude :
 - Les étudiantes et étudiants salariés bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime est demandé
 - Les étudiantes et étudiants chargés de famille
 - Les femmes enceintes
 - Les sportifs et sportives de haut niveau
 - Les artistes de haut niveau
 - Les étudiantes et étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique
 - Les étudiantes et étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
 - Les étudiantes et étudiants élus au sein des conseils d'établissement (conseils centraux et conseils des composantes) et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
 - Les étudiantes et étudiants engagés dans plusieurs cursus
 - Les étudiantes et étudiants en situation de handicap
 - Les étudiantes et étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle
 - Les étudiantes et étudiants engagés en volontariat militaire
 - Les étudiantes et étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB : les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2025-2026

août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
01 V 31	01 L Réunions de pré rentrée	01 Me Semaine 4	01 S Toussaint	01 L	01 J Jour de l'Enf	01 D	01 D	01 Me Semaine 11	01 V Fête du Travail	01 L	01 Me	01 S
02 S	02 Ma	02 J Semaine 4	02 D	02 Ma	02 V 01	02 L	02 L	02 J Semaine 11	02 S	02 Ma	02 J	02 D
03 D	03 Me Semaine 0	03 V 40	03 L	03 Me	03 S	03 Ma	03 Ma	03 V 14	03 D	03 Me	03 V 27	03 L
04 L	04 J Début des CM	04 S	04 Ma	04 J Semaine 12	04 D	04 Me	04 Me	04 S	04 L Examen	04 J Révisions	04 S	04 Ma Congés
05 Ma Congés	05 V 36	05 D	05 Me Semaine 6	05 V 49	05 L	05 J Semaine 4	05 J Semaine 7	05 D	05 Ma Examen	05 V 23	05 D	05 Me Congés
06 Me	06 S	06 L	06 J Semaine 8	06 S	06 Ma Semaine 0	06 V 06	06 V 10	06 L Lundi de Pâques	06 Me	06 S	06 L	06 J
07 D	07 D	07 Ma	07 V 45	07 D	07 Me Semaine 0	07 S	07 S	07 Ma	07 J 19	07 D	07 Ma	07 V 32
08 V 32	08 L	08 Me Semaine 5	08 S	08 L	08 J 02	08 D	08 D	08 Me	08 V VICTOIRE 1945	08 L	08 Me	08 S
09 S	09 Ma	09 J Semaine 5	09 D	09 Ma	09 V 09	09 L	09 L	09 J Semaine 12	09 S	09 Ma	09 J	09 D
10 D	10 Me	10 V 41	10 L	10 Me Examen	10 S	10 Ma	10 Ma	10 V 15	10 D	10 Me Révisions	10 V 26	10 L
11 L	11 J Semaine 1	11 S	11 Ma Anniversaire 1918	11 J	11 D	11 Me	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 S	11 Ma Congés
12 Ma Congés	12 V 37	12 D	12 Me	12 V 50	12 L	12 J Semaine 5	12 J Semaine 8	12 D	12 Ma	12 V 24	12 D	12 Me
13 S	13 L	13 L	13 J Semaine 9	13 S	13 Ma	13 V 07	13 V 11	13 L	13 Me	13 S	13 L	13 J
14 J 33	14 D	14 Ma	14 V 46	14 L	14 Me	14 S	14 S	14 Ma	14 J Ascension	14 D	14 V Fête Nationale	14 S 33
15 V Assomption	15 L	15 Ma	15 S	15 L	15 J Semaine 1	15 D	15 D	15 Me Congés	15 V 20	15 L	15 Me	15 S Assomption
16 S	16 Ma	16 J Semaine 6	16 D	16 Ma	16 V 03	16 L	16 L	16 J	16 S	16 J 3	16 J	16 D
17 D	17 Me	17 V 42	17 L	17 Me Examen	17 S	17 Ma	17 Ma	17 V 16	17 D	17 Me Examen	17 V 29	17 L
18 L	18 J Semaine 2	18 S	18 Ma	18 L	18 D	18 Me	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S	18 Ma
19 Ma	19 V 38	19 D	19 Me	19 V 51	19 L	19 J Semaine 6	19 J Semaine 9	19 D	19 Ma	19 V 25	19 D	19 Me
20 Me	20 S	20 L	20 J Semaine 10	20 S	20 Ma	20 V 08	20 V 12	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J
21 J	21 D	21 Ma	21 V	21 D	21 Me	21 S	21 S	21 Ma	21 J	21 D	21 Ma	21 V 34
22 V 34	22 L	22 Me	22 D	22 L	22 J Semaine 2	22 D	22 D	22 Me Examen	22 V 21	22 L	22 Me	22 S
23 S	23 Ma	23 J Semaine 7	23 D	23 Ma	23 V 04	23 L	23 L	23 J	23 S	23 Ma	23 J	23 D
24 D	24 Me	24 V 43	24 L	24 Me Congés	24 S	24 Ma	24 Ma	24 V 17	24 D	24 Me Examen	24 V 30	24 L
25 L	25 J Semaine 3	25 S	25 Ma	25 L Noël	25 D	25 Me Congés	25 Me	25 S	25 L Lundi de Pentecôte	25 J	25 S	25 Ma
26 Ma	26 V 39	26 D	26 Me	26 V 52	26 L	26 J	26 J Semaine 10	26 D	26 Ma	26 V 26	26 D	26 Me
27 Me	27 S	27 L	27 J Semaine 11	27 S	27 Ma	27 V 09	27 V 13	27 L	27 Me	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 Ma	28 V 48	28 D	28 Me	28 S	28 S	28 Ma Examen	28 J	28 D	28 Ma Congés	28 V 35
29 V 35	29 L	29 Me Congés	29 S	29 L	29 J Semaine 3	29 D	29 D	29 Me	29 V 22	29 L	29 Me	29 S
30 S	30 Ma	30 J	30 D	30 Ma	30 V 05	30 L	30 L	30 J 18	30 S	30 Ma Examen	30 J	30 D
31 D	31 V 44	31 V	31 S	31 Me	31 D	31 Me	31 Ma	31 D	31 D	31 V	31 V	31 L

Validé en Conseil d'Administration du 14 mars 2025.

Week-End	Révisions
Congés	Examen
Férié	

TOUSSAINT: du samedi 18 octobre 2025 au lundi 03 novembre 2025
NOËL: du samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026
SEMAINE 4: du samedi 14 février 2026 au lundi 02 mars 2026
PRINTEMPS: du samedi 11 avril 2026 au mardi 27 avril 2026

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX



La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site www.unicaen.fr/bu). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...

Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres... Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.

La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant-es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheurs et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libreaccès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://x.com/aehc14>



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

<https://www.instagram.com/artefac.caen/>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://x.com/bde_artemiscaen



Êthos - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen :
poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>